



21/01/2020 - 27/01/2020

REVUE DE PRESSE



CHAMBRE
DES METIERS
Luxembourg

Table des matières

La crème de l'artisanat

Lëtzebuenger Journal | 27/01/2020

Neue Meister ausgezeichnet

Luxemburger Wort | 27/01/2020

De nouveaux bras pour l'artisanat

Le Quotidien | 27/01/2020

110 lauréats dans le secteur de l'artisanat

L'Essentiel | 27/01/2020

De nouveaux maîtres artisans à la Chambre des métiers

www.wort.lu | 26/01/2020

Handwerkskammer verleiht neue Meistertitel

www.wort.lu | 26/01/2020

La crème de l'artisanat

www.journal.lu | 26/01/2020

Risque de faillite

www.lequotidien.lu | 27/01/2020

Editorial. Risque de faillite

Le Quotidien | 27/01/2020

Traditionsgebundenes Handwerk

Lëtzebuenger Journal | 25/01/2020

La formation est-elle indispensable pour évoluer dans sa carrière ?

Entreprises Magazine | 01/01/2020

Pour un marché du cannabis «hautement réglementé»

www.wort.lu | 27/01/2020

Better together ! Accord de partenariat entre la Chambre des Métiers et SOLVIT Luxembourg

www.infogreen.lu | 21/01/2020

Job Shadow Day 2020

www.hrone.lu | 21/01/2020

Le Luxembourg Lifelong Learning Center, partenaire pour votre projet de formation continue

Entreprises Magazine | 01/01/2020

House of Training : l'écosystème au service de la formation

Entreprises Magazine | 01/01/2020

Comment limiter les coûts liés à la formation de votre personnel ?

Entreprises Magazine | 01/01/2020

"Le label Made in Luxembourg est une vraie valeur ajoutée"

Entreprises Magazine | 01/01/2020

**Lëtzebuenger Journal**

Date: 27-01-2020

Page: 1+17

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 848 cm²**WIRTSCHAFT****A l'honneur**

Remise traditionnelle
dimanche des Brevets de
Maîtrise et de la Promo-
tion du Travail de la
Chambre des Métiers

➔ Page 17

La crème de l'artisanat

110 lauréats du Brevet de Maîtrise et 54 lauréats de la Promotion du Travail ont reçu leurs diplômes lors d'une cérémonie dimanche

LUXEMBOURG

LJ

Avec la remise du Brevet de Maîtrise et de la Promotion du Travail, l'artisanat met à l'honneur toutes celles et tous ceux qui sont appelés à former la future «élite» et l'exemple à suivre du secteur. C'était à ce titre une belle occasion pour mettre en avant, dimanche lors d'une cérémonie de remise de prix, un secteur diversifié composé de 7.500 entreprises et 95.000 collaborateurs, soit la «1ère Entreprise» du Luxembourg.

Dans sa qualité de ministre compétent pour la formation professionnelle, le Ministre Claude Meisch a tenu à féliciter à la fois les lauréats du Brevet de Maîtrise et de la Promotion du Travail pour leur réussite. S.A.R. le Grand-Duc Héritier a tenu à exprimer son intense admiration devant leur engagement et leur persévérance et son profond respect devant leur succès. Il les a encouragés de poursuivre sur cette voie et en leur souhaitant plein de bonheur et d'épanouissement dans leur future vie professionnelle et privée.

Le Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis s'est ensuite livré à quelques réflexions sur les mutations qui traversent nos sociétés. Le rythme et la profondeur de celles-ci s'accompagnent de sentiments d'insécurité et font appel à des valeurs qui toutes traduisent un besoin accru de qualité et de stabilité. Ce dernier considère que l'artisanat, avec son potentiel d'intégration, son enracinement local et ses structures fortes se situe à l'opposé d'un monde du «laissez faire» et du «laissez passer» et offre un modèle économique et social qui apporte sécurité et stabilité.

**Denrée à la fois rare
et recherchée**



Le Président a par ailleurs assuré aux jeunes diplômés qu'avec le Brevet de Maîtrise, ils disposent d'un atout majeur et constituent ainsi une denrée à la fois rare et recherchée. La notoriété du Brevet de Maîtrise devrait d'ailleurs être renforcée avec le projet de réforme mené par le Ministère de l'Éducation Nationale et la Chambre des Métiers, projet qui suscite un intérêt dans d'autres pays et qui pourrait devenir une «Best Practice», voire un modèle en Europe.

La nouveauté pour cette édition 2020 a été la table ronde qui a rassemblé le Ministre Dan Kersch, Véronique Schaber, Directrice du Service de la formation professionnelle, Jean-Claude Reding, Vice-Président de la Chambre des Salariés, Alexa Ballmann, Membre élue de la Chambre des Métiers et Présidente du Jonk Handwierk et Tom Wirion, Directeur général de la Chambre des Métiers. La table ronde a donné l'occasion aux participants de répondre aux questions qui leur

ARTISANAT

Deux diplômes

Le Brevet de Maîtrise est une formation d'entrepreneuriat propre au secteur de l'Artisanat. Grâce à son caractère multidisciplinaire et polyvalent, le Brevet de Maîtrise est la formation de référence pour futurs chefs d'entreprise, formateurs d'apprentis et personnel d'encadrement.

La Promotion du Travail est quant à elle une distinction qui met en avant le mérite individuel. Attribuée aux candidats de l'apprentissage artisanal et du Brevet de Maîtrise pour récompenser leurs résultats hors norme, et donc l'excellence.

ont été posées par un panel composé de détenteurs et de candidats du Brevet de Maîtrise, chargés de cours et participants aux processus de réforme du Brevet de Maîtrise. Les intervenants à la table ronde ont ainsi pu situer le Brevet de Maîtrise

dans le paysage de la formation professionnelle et apprécier son apport tant pour le secteur de l'artisanat que pour l'économie et la société luxembourgeoise. ●



Les 164 lauréats ont reçu leur diplôme des mains de S.A.R. le Grand-Duc Héritier

Photos: Editpress / Alain Rischard



Le grand théâtre affichait complet dimanche

Luxemburger Wort**Luxemburger Wort**

Date: 27-01-2020

Page: 14

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 59 525

Audience: 162 100

Size: 236 cm²

Neue Meister ausgezeichnet

Handwerkskammer vergibt 110 Meistertitel und 54 „Diplômes de la promotion du travail“

Luxemburg. Für das Handwerk gehört es zu den jährlichen Höhepunkten: die feierliche Überreichung der Meistertitel und Arbeitsauszeichnungen.

Auch dieses Jahr nahmen wieder zahlreiche Persönlichkeiten aus Politik, Wirtschaft und Gesellschaft an der traditionellen Verleihung der Meisterbriefe und Diplome für hervorragende Leistungen teil, die am gestrigen Sonntag im Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg von Erbgroßherzog Guillaume für das Jahr 2019 überreicht wurden.

Tom Oberweis, Präsident der Handwerkskammer, wies in seiner Rede darauf hin, dass in einer Zeit, die von vielen Umbrüchen und Unsicherheiten geprägt sei, das Handwerk ein fester Anker sei: „Bei uns kann man sich einbringen und mitmachen, bei uns wird man gebraucht und kann man sich nützlich machen.“ Handwerksberufe erbringen ein handfestes Resultat, für sich selbst und auch für andere. „Wien am Handwierk ennerwee ass, ka fir d'Zukunft plangen: berufflech a privat“, so Oberweis.

Neu in diesem Jahr war eine Rundtischdiskussion, an der Arbeitsminister Dan Kersch, Véronique Schaber, zuständig für Berufsausbildung im Erziehungsministerium, Jean-Claude Reding, Vizepräsident der Arbeitnehmerkammer, Alexa Ballmann, Präsidentin von Jonk Handwierk sowie Tom Wirion, Generaldirektor der Handwerkskammer, teilnahmen.

Der Meisterbrief ist ein Diplom, das die Befähigung bescheinigt, einen Betrieb zu gründen, zu führen und Berufe auszubilden. „Dank seines multidisziplinären und vielseitigen Charakters ist das Brevet de maîtrise die Referenzausbildung für zukünftige Unternehmensleiter, Lehrlingsausbilder und Führungspersonal.“

Die Qualifikation zur Meisterprüfung steht dem offen, der die Gesellenprüfung mit DAP-Abschluss geschafft hat und Berufserfahrung in dem Beruf, für den er den Meistertitel erwerben will, gesammelt hat. Mit der Reform des

Meisterbriefs können aber auch Leute, die Abitur gemacht haben, mit Technikerdiplom, oder Ingenieure die Kurse zum Erlangen des Meisterbriefs belegen. Damit hat sich das Handwerk offener für Quereinsteiger gemacht. Die Auszeichnung „Promotion du travail“ wird für individuelle Verdienste vergeben.

In seiner Eigenschaft als für die Berufsausbildung zuständiger Minister gratulierte Minister Claude Meisch im Namen der gesamten Regierung.

MeM



Lange Tradition: Seit 1949 überreicht wie hier Prinz Guillaume ein Vertreter des großherzoglichen Hauses die Diplome. Foto: Chris Karaba

**Le Quotidien**

Date: 27-01-2020

Page: 4

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 183 cm²

De nouveaux bras pour l'artisanat

De nombreuses personnalités du monde politique, économique et social ont tenu à assister, hier, à la remise traditionnelle des brevets de maîtrise et de la promotion du travail dans l'artisanat. La cérémonie solennelle s'est déroulée au Grand Théâtre de Luxembourg en présence du Grand-Duc héritier.

La promotion 2019 ne compte pas moins de 110 lauréats du brevet de maîtrise et 54 lauréats de la promotion du travail. L'engagement, la persévérance ainsi que les excellents résultats des jeunes lauréats ont été au cœur de la cérémonie.

Le brevet de maîtrise est une formation d'entrepreneuriat propre au secteur de l'artisanat. Grâce à son caractère multidisciplinaire et polyvalent, il est la formation de référence pour futurs chefs d'entreprise,

formateurs d'apprentis et personnel d'encadrement.

La promotion du travail est une distinction qui met en avant le mérite individuel. Attribuée aux candidats de l'apprentissage artisanal et du brevet de maîtrise pour récompenser leurs résultats hors norme, et donc l'excellence.

Le président de la Chambre des métiers, Tom Oberweis, a profité de son discours pour mettre en avant que l'artisanat, avec son potentiel d'intégration, son enracinement local et ses structures fortes se situe à l'opposé d'un monde du «laissez faire» et du «laissez passer» et offre un modèle économique et social qui apporte sécurité et stabilité.

L'artisanat luxembourgeois compte 7 500 entreprises et 95 000 collaborateurs.



Photo : alain rischard

Le Grand-Duc héritier Guillaume s'est fait un plaisir de remettre en personne les diplômes aux lauréats.

**L'Essentiel**

Date: 27-01-2020

Page: 8

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 101 235

Audience: 285 300

Size: 30 cm²

110 lauréats dans le secteur de l'artisanat

LUXEMBOURG Hier, au Grand Théâtre, à Luxembourg, 110 lauréats de la promotion 2019 dans le secteur de l'artisanat ont reçu leur brevet de maîtrise lors d'une cérémonie introduite par les allocutions du Grand-Duc héritier, du ministre de l'Éducation nationale et du président de la Chambre des métiers. 54 candidats ont également été récompensés de la Promotion du travail, synonyme d'excellence. L'occasion aussi de rappeler que le secteur de l'artisanat occupe 95 000 personnes.

**www.wort.lu**Date: **26-01-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **45550**<https://blobsvc.wort.lu/picture/67bc7830655dfe716de7645953a8725f/1600/600/wortv3/670b00d7f1f959ba35d6a5c95f81b3d991907205>

De nouveaux maîtres artisans à la Chambre des métiers

Depuis 1949, un représentant de la famille grand-ducale participe à la remise des diplômes.

Photo: Chris Karaba

[Luxembourg](#) 26.01.2020

C'est un des temps forts de l'année pour le petit monde de l'artisanat. La traditionnelle remise des Brevets de Maîtrise et de la Promotion du Travail s'est tenue dimanche au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg en présence du grand-duc héritier Guillaume.

(ER) -La promotion 2019 compte 110 nouveaux lauréats du Brevet de Maîtrise et 54 lauréats de la Promotion du Travail. L'engagement, la persévérance ainsi que les excellents résultats de ces jeunes ont été au cœur de la cérémonie.

Le Brevet de Maîtrise est une formation d'entrepreneuriat propre au secteur de l'artisanat. Grâce à son caractère multidisciplinaire et polyvalent, ce brevet est la formation de référence pour les futurs chefs d'entreprise, formateurs d'apprentis et personnel d'encadrement.



[Quand l'artisanat luxembourgeois s'exporte](#)

Quant à la Promotion du Travail, c'est une distinction qui met en avant le mérite individuel. Elle est attribuée aux candidats pour leurs résultats hors norme.

Cette remise de distinctions était aussi une façon de mettre à l'honneur l'artisanat et plus particulièrement toutes celles et tous ceux qui sont appelés à former la future «élite». Un domaine d'activités composé de 7.500 entreprises et 95.000 collaborateurs, ce qui en fait la «première entreprise» du Luxembourg.



Le grand-duc héritier Guillaume a participé à cette remise de diplômes organisée par la Chambre des métiers.

Photo: Chris Karaba

Durant la soirée, Tom Oberweis, président de la Chambre des Métiers, s'est livré à quelques réflexions sur les mutations qui traversent nos sociétés. Il a notamment insisté sur le fait que l'artisanat, avec son potentiel d'intégration, son enracinement local et ses structures fortes, se situe à l'opposé d'un monde du «laissez-faire» et du «laissez-passer». Il offre un modèle économique et social qui apporte sécurité et stabilité.



www.wort.luDate: **26-01-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **45550**<https://blobsvc.wort.lu/picture/8f3ad349244112380ba0abc769924f41/1600/600/wortv3/47893172743ec79d378fdc8b6a9795e5d8979604>

Handwerkskammer verleiht neue Meistertitel

110 Handwerker erhielten von Erbgroßherzog Guillaume ihr Meisterdiplom, 54 wurden mit einem "Diplôme de la Promotion du Travail" geehrt.
Foto: Chris Karaba

[Wirtschaft](#) 26.01.2020

Erbgroßherzog Guillaume überreicht im im Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg 110 Meistertitel und 54 "Diplômes de la Promotion du Travail".

Für das Handwerk gehört es zu den jährlichen Höhepunkten: Die feierliche Überreichung der Meistertitel und Arbeitsauszeichnungen. Auch am Sonntag nahmen wieder zahlreiche Persönlichkeiten aus Politik, Wirtschaft und Gesellschaft an der traditionellen Verleihung der Meisterbriefe und Diplome für hervorragende Leistungen teil, die im Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg von **Erbgroßherzog Guillaume für das Jahr 2019 überreicht** wurden.

Tom Oberweis, Präsident der Handwerkskammer, wies in seiner Rede darauf hin, dass in einer Zeit, die von vielen Umbrüchen und Unsicherheiten geprägt sei, das Handwerk ein fester Anker sei: „Bei uns kann man sich einbringen und mitmachen, bei uns wird man gebraucht und kann man sich nützlich machen.“ Handwerksberufe erbringen ein **handfestes Resultat**, für sich selbst und auch für andere.



Lange Tradition: Seit 1949 überreicht ein Vertreter des Großherzoglichen Hauses die Diplome.

Foto: Chris Karaba

„Wien am Handwerk ennerwee ass, kann fir d'Zukunft plangen: beruflech an privat“, so Oberweis.

Neu in diesem Jahr war eine **Rundtischdiskussion**, an der Arbeitsminister Dan Kersch, Véronique Schaber, zuständig für Berufsausbildung im

Erziehungsministerium, Jean-Claude Reding, Vizepräsident der Arbeitnehmerkammer, Alexa Ballmann, Präsidentin von Jonk Handwerk sowie Tom Wirion, Generaldirektor der Handwerkskammer, teilnahmen.



[„Das Handwerk ist noch immer mein großes Hobby“](#)

Der Meisterbrief ist ein Diplom, das die Befähigung bescheinigt, einen Betrieb zu gründen, zu führen und Berufe auszubilden. „Dank seines multidisziplinären und vielseitigen Charakters“, so die Handwerkskammer, „ist das Brevet de Maîtrise die Referenzausbildung für zukünftige Unternehmensleiter, Lehrlingsausbilder und Führungspersonal.“



Handwerkspräsident Tom Oberweis und Prinz Guillaume: Handwerkskunst zum Schmecken.

Foto: Chris Karaba

Die Qualifikation zur Meisterprüfung steht dem offen, der die Gesellenprüfung mit DAP-Abschluss geschafft hat und Berufserfahrung in dem Beruf, für den er den Meistertitel erwerben will, gesammelt hat.



Tom Oberweis, Präsident der Handwerkskammer: Ein Wirtschaftssektor, der auf festem Boden steht.

Foto. Chris Karaba

Mit der Reform des Meisterbriefs können aber auch Leute, die Abitur gemacht haben, mit Technikerdiplom oder Ingenieure die Kurse zum Erlangen des Meisterbriefs belegen. Damit hat sich das Handwerk offener für Quereinsteiger gemacht.

Die Auszeichnung „Promotion du Travail“ wird für individuelle Verdienste vergeben. In seiner Eigenschaft als für die Berufsausbildung zuständiger Minister gratulierte Minister Claude Meisch im Namen der gesamten Regierung.



**www.journal.lu**

Date: 26-01-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 1000

<https://www.journal.lu/top-navigation/article/la-creme-de-lartisanat/>

La crème de l'artisanat



110 lauréats du Brevet de Maîtrise et 54 lauréats de la Promotion du Travail ont reçu leurs diplômes lors d'une cérémonie dimanche

Avec la remise du Brevet de Maîtrise et de la Promotion du Travail, l'artisanat met à l'honneur toutes celles et tous ceux qui sont appelés à former la future «élite» et l'exemple à suivre du secteur. C'était à ce titre une belle occasion pour mettre en avant, dimanche lors d'une cérémonie de remise de prix, un secteur diversifié composé de 7.500 entreprises et 95.000 collaborateurs, soit la «1ère Entreprise» du Luxembourg.

Dans sa qualité de ministre compétent pour la formation professionnelle, le Ministre Claude Meisch a tenu à féliciter à la fois les lauréats du Brevet de Maîtrise et de la Promotion du Travail pour leur réussite. S.A.R. le Grand-Duc Héritier a tenu à exprimer son intense admiration devant leur engagement et leur persévérance et son profond respect devant leur succès. Il les a encouragés de poursuivre sur cette voie et en leur souhaitant plein de bonheur et d'épanouissement dans leur future vie professionnelle et privée.

Le Président de la Chambre des Métiers Tom Oberweis s'est ensuite livré à quelques réflexions sur les mutations qui traversent nos sociétés. Le rythme et la profondeur de celles-ci s'accompagnent de sentiments d'insécurité et font appel à des valeurs qui toutes traduisent un besoin accru de qualité et de stabilité. Ce dernier considère que l'artisanat, avec son potentiel d'intégration, son enracinement local et ses structures fortes se situe à l'opposé d'un monde du «laissez faire» et du «laissez passer» et offre un modèle économique et social qui apporte sécurité et stabilité.

Denrée à la fois rare et recherchée

Le Président a par ailleurs assuré aux jeunes diplômés qu'avec le Brevet de Maîtrise, ils disposent d'un atout majeur et constituent ainsi une denrée à la fois rare et recherchée. La notoriété du Brevet de Maîtrise devrait d'ailleurs être renforcée avec le projet de réforme mené par le Ministère de l'Education Nationale et la Chambre des Métiers, projet qui suscite un intérêt dans d'autres pays et qui pourrait devenir une «Best Practice», voire un modèle en Europe.

La nouveauté pour cette édition 2020 a été la table ronde qui a rassemblé le Ministre Dan Kersch, Véronique Schaber,



Directrice du Service de la formation professionnelle, Jean-Claude Reding, Vice-Président de la Chambre des Salariés, Alexa Ballmann, Membre élue de la Chambre des Métiers et Présidente du Jonk Handwierk et Tom Wirion, Directeur général de la Chambre des Métiers.

La table ronde a donné l'occasion aux participants de répondre aux questions qui leur ont été posées par un panel composé de détenteurs et de candidats du Brevet de Maîtrise, chargés de cours et participants aux processus de réforme du Brevet de Maîtrise. Les intervenants à la table ronde ont ainsi pu situer le Brevet de Maîtrise dans le paysage de la formation professionnelle et apprécier son apport tant pour le secteur de l'artisanat que pour l'économie et la société luxembourgeoise.

**www.lequotidien.lu**Date: **27-01-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **6859**<http://www.lequotidien.lu/editoriaux/risque-de-faillite/>

Risque de faillite

Auteur : [Hubert Gamelon](#) Dans [Editoriaux](#) Mis à jour le 27/01/20 9:56 | Publié le 27/01/20 9:56

Le directeur de la Confédération luxembourgeoise du commerce (clc) ne [râche pas ses mots](#) : «Je ne crois pas que nous ayons eu un jour un allié politique pour être très clair. C'est même tout le contraire.» Nicolas Henckes estime que les politiques n'entendent pas les signaux d'alerte émis par un secteur, touché en 2019 par un nombre record de 1 263 faillites.

Le discours du camp patronal se ressemble fortement, peu importe si c'est l'Union des entreprises luxembourgeoises, la Chambre de commerce ou la clc qui s'exprime : l'indexation des salaires, la hausse du salaire social minimum ou encore les jours de congé supplémentaires pèseraient trop lourdement sur la compétitivité des entreprises. Cet argument peut étonner dans le chef des plus grandes entreprises. C'est moins le cas pour les plus petites structures.

En mars 2019, le nouveau ministre des Classes moyennes, Lex Delles, avait promis d'être «d'oreille du gouvernement vis-à-vis des PME». Nicolas Henckes lui accorde aujourd'hui une mauvaise note. La finalisation de la réforme de la législation en matière de faillites, promise dans l'accord de coalition, se fait en effet encore attendre. Et elle risque encore de prendre du retard. La sous-commission de la Chambre travaillant sur la «préservation des entreprises» et sur la «modernisation du droit de la faillite» est actuellement présidée par Franz Fayot. Le 4 février, ce dernier va devenir ministre de l'Économie. Même si la sous-commission a déjà fixé un calendrier serré dans les semaines à venir, un nouveau président devra d'abord prendre le relais avant de finaliser les travaux visant à mettre en place les démarches pour mieux prévenir les faillites.

L'enjeu n'est pas seulement politique. Comme l'a encore rappelé hier le président de la Chambre des métiers, Tom Oberweis, les PME constituent l'épine dorsale de l'économie luxembourgeoise. Le gouvernement devra s'atteler à ce que le fragile équilibre entre enjeux économiques et politique sociale reste assuré.

David Marques

[CLC économie luxembourg petite entreprise](#) 2020-01-27

**Le Quotidien**

Date: 27-01-2020

Page: 4

Periodicity: Daily

Journalist: David Marques

Circulation: 8 214

Audience: 25 750

Size: 220 cm²**ÉDITORIAL**

de notre journaliste

David Marques

dmarques@lequotidien.lu



Risque de faillite

Le directeur de la Confédération luxembourgeoise du commerce (clc) ne mâche pas ses mots: «Je ne crois pas que nous ayons eu un jour un allié politique pour être très clair. C'est même tout le contraire.» Nicolas Henckes estime que les politiques n'entendent pas les signaux d'alerte émis par un secteur, touché en 2019 par un nombre record de 1 263 faillites.

Le discours du camp patronal se ressemble fortement, peu importe si c'est l'Union des entreprises luxembourgeoises, la Chambre de commerce ou la clc qui s'exprime: l'indexation des salaires, la hausse du salaire social minimum ou encore les jours de congé supplémentaires pèseraient trop lourdement sur la compétitivité des entreprises. Cet argument peut étonner dans le chef des plus grandes entreprises. C'est moins le cas pour les plus petites structures.

En mars 2019, le nouveau ministre des Classes moyennes, Lex Delles, avait promis d'être «l'oreille du gouvernement vis-

à-vis des PME». Nicolas Henckes lui accorde aujourd'hui une mauvaise note. La finalisation de la réforme de la législation en matière de faillites, promise dans l'accord de coalition, se fait en effet encore attendre. Et elle risque encore de prendre du retard. La sous-commission de la Chambre travaillant sur la «préservation des entreprises» et sur la «modernisation du droit de la faillite» est actuellement présidée par Franz Fayot. Le 4 février, ce dernier va devenir ministre de l'Économie. Même si la sous-commission a déjà fixé un calendrier serré dans les semaines à venir, un nouveau président devra d'abord prendre le relais avant de finaliser les travaux visant à mettre en place les démarches pour mieux prévenir les faillites.

L'enjeu n'est pas seulement politique. Comme l'a encore rappelé hier le président de la Chambre des métiers, Tom Oberweis, les PME constituent l'épine dorsale de l'économie luxembourgeoise. Le gouvernement devra s'atteler à ce que le fragile équilibre entre enjeux économiques et politique sociale reste assuré.

Lëtzebuenger Journal

Date: 25-01-2020

Page: 5

Periodicity: Daily

Journalist: -

Circulation: 4 000

Audience: 37 500

Size: 950 cm²

Traditionsgebundenes Handwerk

Das Bild des Schornsteinfegers hält an der alten Ästhetik fest

FOETZ Der moderne Kaminfeger hält auch heute noch am Traditionsbild des Glücksbringers fest. In schwarzer Uniform, weißen Handschuhen und mit Zylinder klingeln sie in Zweier-Teams an den Türen ihrer Kunden. Ein Handwerk, das sehr auf seine Repräsentation bedacht ist. Immerhin freuen die Menschen sich auch heute noch, einen Schornsteinfeger in ihrem Zuhause willkommen zu heißen. Sie säubern nämlich nicht nur den Schornstein, sondern bringen ihren Kunden gleich noch eine ordentliche Portion Glück mit - sagt man. Daher beehren sie auch jährlich die Regierung mit ihrer Anwesenheit, um auch den Ministern für das neue Jahr Glück zu schenken. Der diesjährige Traditionsmarsch, der gestern hätte stattfinden sollen, wurde allerdings wegen des Trauerfalls um den DP-Fraktionsvorsitzenden Eugène Berger abgesagt.

Das Glück zu Besuch

Um uns ein genaueres Bild vom Schornsteinfegerhandwerk zu verschaffen, haben wir zwei Schornsteinfeger der Firma Cottyn-Kieffer bei ihrer Arbeit begleitet. Bei dieser Visite wurde schnell klar: Wer Kaminfeger wird, muss auf jeden Fall schwindelfrei sein. Auf einer Leiter geht es in voller Montur, mit traditioneller Uniform und benötigtem Werkzeug hoch auf die Dächer. Je nach Durchmesser und Material des Schornsteins muss eine andere Bürste in den Einsatz kommen. Bei dem Auftrag, den wir beobachten, wird eine Plastikbürste angewendet. In den Schornstein steigen die Handwerker heutzutage allerdings nicht mehr. Ein Gewicht, das an der Bürste angebracht wird, ermöglicht, dass die Werkzeuge tief genug in den Kamin eingeführt werden können. Doch auch das Balancieren auf dem Dach ist schon faszinierend genug, müssen sie doch auch bei Wind und Wetter in die Höhe steigen - auch das in der traditionellen Tracht. Tatsächlich wird der Zylinder

von den Kaminfeuern nur dann abgenommen, wenn es der Eingriff oder die Wetterbedingungen erfordern.

Um sich vor dem schwarzen Qualm zu schützen, der ihnen auch bei diesem Einsatz entgegen steigt, tragen sie ein Halstuch, das in solchen Fällen auch gerne mal als Mundschutz dient. Der Eingriff dauert rund eine halbe Stunde, da der Schornstein nicht nur von oben, sondern auch von unten gereinigt werden muss. Immerhin muss auch der ganze Staub, der sich durch das Säubern im Haus sammelt, noch aufgesaugt werden.

„Es ist einfach ein schöner Beruf, weil wir sehr viel Kontakt mit den Kunden haben. Natürlich macht man sich mal schmutzig, aber es ist eine tolle Arbeit. Als Schornsteinfeger lernt man viele Menschen kennen, die sich auch jedes Mal auf uns freuen, denn wenn wir ihnen einen Besuch abstatten, steht das symbolisch dafür, dass wir ihnen das Glück mitbringen“, erzählen die Handwerker mit einem Lächeln im Gesicht.

Kamin als Accessoire

Einen Kaminofen im Eigenheim zu haben und sich vor das brennende, kinsternde Holz zu setzen ist wohl das Symbol der Gemütlichkeit schlechthin. Deshalb sind sie auch wieder immer mehr im Trend. Allerdings dient der moderne Ofen oftmals nicht mehr zum Heizen, sondern rein der Ästhetik. Daher sind auch Gas-Kamine mittlerweile sehr beliebt. Zwar bieten sie dem Kunden den Blick aufs offene Feuer, das aber ohne dass echtes Holz verbrannt werden muss. Gasflammen steigen im täuschend echten Holz aus Keramik auf und bieten einen schönen Anblick, ohne dass der Hausbesitzer sich darum kümmern muss, Holz nachzulegen. Richtig schöne Modelle haben noch Lichter integriert, die das warme Licht der Flamme intensivieren. Auf das entspannende Knistern vom verbrennendem Holz müssen Besitzer solcher Kamine allerdings verzichten.

LIZ MIKOS



In voller Montur steigen die Schornsteinfeger über eine Leiter aufs Dach



Je nach Durchmesser und Material des Kamins müssen andere Bürsten benutzt werden



Das Halstuch dient auch gerne mal als Mundschutz



Fotos: Edtress/Tania Feller

Heute steigen Kaminfeger nicht mehr in den Schornstein: Ein Gewicht hilft dabei, die Bürste tief genug in den Schornstein einzuführen



Entreprises Magazine

Date: 01-01-2020

Page: 84-85

Periodicity: Bi-Monthly

Journalist: -

Circulation: 5 000

Audience: -

Size: 636 cm²



La formation est-elle indispensable pour évoluer dans sa carrière ?

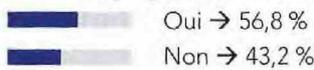
Se former est une nécessité pour tous les salariés, quels que soient leur niveau et leur diplôme d'origine. Et vous, qu'en pensez-vous ?

Organiser la montée en compétences de ses collaborateurs est devenu un élément incontournable de la stratégie des entreprises. Se former, c'est rester au courant des réglementations, des évolutions de son métier, actualiser ses connaissances.

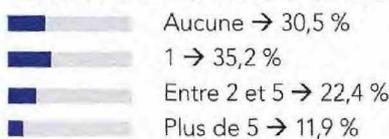
La performance, l'évolution de carrière sont des atouts maîtres de la formation, tant pour les salariés que pour leur entreprise. Le rôle des RH est crucial dans la définition des besoins et la mise en œuvre des plans de formation.

Ce sondage a été réalisé en partenariat avec *Entreprises magazine* et a recueilli 210 votes de frontaliers. Résultats du sondage diffusé en décembre 2019 sur le site lesfrontaliers.lu

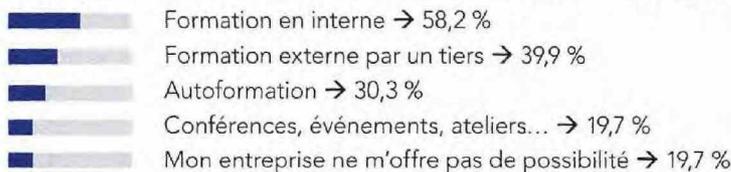
Votre employeur vous encourage-t-il à vous former ?



Combien de formations avez-vous suivi ces 3 dernières années ?



Quel type de formation votre entreprise met-elle à disposition ?



Dans quel secteur avez-vous suivi une formation ?

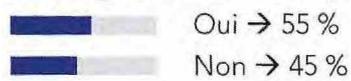




Selon vous, la formation professionnelle est-elle indispensable au cours d'une carrière ?



Envisageriez-vous de reprendre vos études en formation continue ?



Luxemburger Wort

www.wort.lu

Date: 27-01-2020

Periodicity: Continuous

Journalist: -

Circulation: 0

Audience: 45550

<https://blobsvc.wort.lu/picture/0323ecf03cd2ef65f863d06309cdca19/1600/600/wortv3/3171d59c3342c4558712658b1843e3c2eb2a1caf>

Pour un marché du cannabis «hautement réglementé»

Nicolas Henckes dit «ne pas être surpris» du nouveau record de faillites enregistrées au Luxembourg en 2019

Photo: Steve Eastwood

[Luxembourg](#) 2 min. Il y a 27 minutes

Dans une interview accordée au Quotidien, Nicolas Henckes regrette l'impact du congé parental et des jours fériés sur les petites entreprises. Par contre, le patron de la Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC) voit des opportunités dans la future légalisation du cannabis.

(JFC) - Dans l'attente du [projet de loi](#) sur la légalisation du cannabis, Nicolas Henckes avoue que d'ores et déjà «des entreprises se positionnent» pour sa vente et sa [distribution au Luxembourg](#). Si le directeur de la CLC depuis 2018 se dit favorable à «l'établissement de coffee shops», il souhaite vivement que soit «hautement réglementée» et se déroule dans «un cadre normé» avec des revendeurs «dûment formés et qualifiés.» Car, selon lui, l'important est de «maîtriser la distribution dans des endroits définis.»

Nicolas Henckes, qui déclare par ailleurs «ne pas avoir eu un jour un allié politique» et «avoir du mal à se faire entendre», regrette «l'impact du [congé parental](#) sur les très petites entreprises (TPE).» Le patron de la CLC y décèle un «coût d'opportunité» pour les TPE obligées de «réduire leur activité», ce qu'il avoue-t-il, dans un contexte de «pénurie de main d'œuvre généralisée.»



[Cannabis: un marché à créer au Luxembourg](#)

Il manquerait ainsi selon la Chambre des métiers quelque [9.400 salariés](#) dans le secteur de l'artisanat. De même, Henckes considère chaque jour férié comme «un jour de fermeture de plus», alors que la journée de l'Europe (9 mai) a été instituée comme [jour de la Saint-Nicolas](#) un douzième jour férié au Luxembourg.

Dans ce contexte d'augmentation de salaires, de jours fériés et de congés parentaux, celui qui est aussi président de l'International Business School of Luxembourg dit «ne pas être surpris» du [nouveau record de 1.263 faillites](#) enregistrées au Luxembourg en 2019. Il souhaite que le projet de loi de modernisation du droit de la faillite établisse «une distinction très claire entre les fraudeurs et ceux qui se sont montrés très innovants». Surtout, Nicolas Henckes lorgne vers le système français où «des chefs d'entreprises siègent dans les tribunaux de commerce.» Il y voit «plus de potentiel de prévention des faillites.»



**www.infogreen.lu**Date: **21-01-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.infogreen.lu/local/cache-vignettes/L1200xH500/arton12698-90d11.jpg?1579576315>**Better together ! Accord de partenariat entre la Chambre des Métiers et SOLVIT Luxembourg**

La Chambre des Métiers et SOLVIT Luxembourg ont signé un accord de partenariat le 17 décembre et ainsi uni leurs forces pour défendre les PME artisanales luxembourgeoises. L'objectif de cette coopération est d'aider les entreprises luxembourgeoises opérant au-delà des frontières à trouver des solutions rapides et pragmatiques aux problèmes résultant de la mauvaise application de la législation UE par une autorité publique.

Lancé en 2002 par la CE et les États membres, SOLVIT est un moyen efficace pour apporter des solutions rapides et pragmatiques aux problèmes résultant de la mauvaise application de la législation européenne par une autorité publique. L'initiative constitue une alternative informelle à d'autres mécanismes de résolution de problèmes, telles que les procédures judiciaires, les plaintes officielles à la Commission Européenne et les pétitions.

Malgré son efficacité, SOLVIT est encore aujourd'hui très peu connu des entreprises. L'une des raisons est certainement que celles-ci sont encore hésitantes face aux modes alternatifs de résolution des litiges.

Lorsqu'une entreprise se voit refuser l'accès d'un de ses produits sur le territoire national, son premier réflexe sera certainement de saisir la justice. Or, obtenir une décision de justice présente de nombreuses difficultés pour les justiciables. Avec des tribunaux surchargés, une action en justice demande du temps, présente un coût et peut s'avérer épuisante pour les parties. Pour une entreprise, le temps est cependant très précieux et peut, par exemple, entraîner la perte d'un marché. SOLVIT peut ici constituer une excellente alternative pour faire pression sur l'administration nationale qui n'applique pas correctement la législation en matière de marché intérieur. Disposant de juristes spécialisés en droit de l'UE, SOLVIT tentera d'obtenir une solution endéans un délai de 10 semaines. Si la solution amiable échoue, l'entreprise disposera d'un dossier juridique solide en vue de saisir les tribunaux.

L'Artisanat luxembourgeois est particulièrement dépendant d'un marché intérieur qui fonctionne puisque le secteur est fortement imbriqué dans la Grande Région et que trois sur cinq entreprises luxembourgeoises sont actives sur les marchés étrangers.

Le champ d'action de SOLVIT couvre un large éventail de domaines et notamment les problèmes liés à :

- la reconnaissance des qualifications professionnelles
- les restrictions en matière de détachement des travailleurs
- les problèmes liés à la duplication des exigences en matière d'assurance par l'État membre de destination
- les procédures en matière de TVA ou encore
- l'absence de procédures pouvant être accomplies en ligne pour les non-résidents.

SOLVIT Luxembourg est localisé auprès du Ministère de l'Économie.

Les entreprises artisanales luxembourgeoises peuvent à partir de maintenant aussi s'adresser aux conseillers de la Chambre des Métiers.

Trois parties bénéficient de cette nouvelle collaboration stratégique :

- l'équipe de SOLVIT, ainsi plus proche des entreprises et donc des problèmes éventuels ;
- la Chambre des Métiers, qui peut parfaitement compléter son offre de services existante par un partenariat fort, et peut apporter des solutions directes via son réseau paneuropéen et surtout,
- les entreprises, qui peuvent se tourner vers un interlocuteur connu et fiable.

Photo : De g.à d. : Elke Hartmann (Chambre des Métiers) Joana Quiaios (SOLVIT Luxembourg), Cindy Bauwens (SOLVIT Luxembourg), Tom Wirion (Chambre des Métiers)

[Actualité de notre partenaire La Chambre des Métiers Luxembourg](#)



**www.hrone.lu**Date: **21-01-2020**Periodicity: **Continuous**

Journalist: -

Circulation: **0**Audience: **1000**<https://www.hrone.lu/actualites/job-shadow-day-2020>

Job Shadow Day 2020



Le JOB SHADOW DAY permet aux élèves, à partir de 16 ans d'accompagner un/une dirigeant(e) d'entreprise ou son/sa représentant(e) pendant une journée. En participant activement à une journée ordinaire de l'entreprise les participants recueillent d'importantes impressions de la vie professionnelle. Les expériences réalisées, se distinguent fondamentalement d'une visite d'entreprise. En effet lors du Job Shadow Day, les élèves peuvent observer un/une dirigeant(e) accomplir les tâches régulières liées à son poste et ainsi avoir un aperçu de ce que certaines professions impliquent.

L'élève peut également être accompagné par un chef de département de l'entreprise (p. ex. chef du personnel, chef du service informatique, etc.).

Le projet est une initiative commune de la FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry et de l'asbl Jonk Entrepreneuren Luxembourg avec la participation de la Chambre des Métiers et de la Chambre de Commerce.

Cette année le **Job Shadow Day** se déroulera dans la semaine du **30 mars au 3 avril 2020**.

Le Job Shadow Day a pour but de transmettre aux élèves :

- l'importance d'une éducation scolaire pertinente ;
- les exigences nécessaires pour atteindre des objectifs et le succès dans la vie professionnelle ;
- les profils et les compétences requis sur le marché du travail ;
- des informations importantes sur les différentes possibilités de carrière ;
- les responsabilités d'un/d'une dirigeant(e) d'entreprise
- l'envie d'entreprendre ;



- la signification et l'importance du travail d'équipe.

Le Job Shadow Day vous donne la possibilité de :

- positionner votre entreprise en tant qu'employeur attractif ;
- présenter votre entreprise et promouvoir une image positive ;
- vous engager dans le domaine « Corporate Social Responsibility » ;
- transmettre votre expérience professionnelle aux jeunes entrepreneurs de demain ;
- avoir un échange fructueux avec les jeunes ;
- conquérir de nouvelles ressources de personnel.

Comment participer ?

Pour participer, il suffit de vous **inscrire jusqu'au 31 janvier 2020 au plus tard** en remplissant le formulaire sur le lien ci-dessous : <https://jonk-entrepreneuren.lu/event/job-shadow-day-2020/>

Entreprises Magazine

Date: 01-01-2020

Page: 76

Periodicity: Bi-Monthly

Journalist: -

Circulation: 5 000

Audience: -

Size: 487 cm²

Le Luxembourg Lifelong Learning Center, partenaire pour votre projet de formation continue

Avec 12.000 candidats par an, le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC), le centre de formation continue de la Chambre des salariés, est un acteur incontournable de la formation professionnelle continue au Luxembourg. Soucieux de servir à la promotion sociale, le LLLC met un point d'honneur à assurer l'accès à la formation continue au plus grand nombre d'intéressés.

Dans le monde d'aujourd'hui ou les évolutions sont toujours plus rapides, la formation continue n'est plus un simple atout mais une réelle nécessité. La mise à jour et l'acquisition des connaissances doivent donc être facilitées. Pour ce faire, la CSL s'engage pour le développement du cadre légal tel que l'accès collectif à la formation mais également le développement des aides à la formation continue du salarié.

Sur le terrain, le LLLC mobilise ses partenaires et des praticiens. Ils évaluent et développent ensemble une offre de formation en tenant compte des besoins, des évolutions sociales et des aspirations des salariés. Bien conscient des contraintes différentes pour chacun, le LLLC propose de nombreux produits dans de nombreux formats et contribue ainsi au développement d'une offre de solutions variées en proposant des cours du soir, des cours du jour, des séminaires, des formations spécialisées, des formations supérieures et universitaires. Donner aux salariés les moyens de piloter leur carrière professionnelle afin de consolider leur emploi, de se réorienter, d'accroître leurs chances de promotion et d'évolution en entreprise, de s'adapter à l'évolution des environnements de travail et de sécuriser leur parcours professionnel est un défi socio-économique contemporain majeur.

En voici quelques extraits sélectionnés pour vous.

La création de nouveaux profils de formation dans le domaine IT

Le LLLC est une CISCO Networking Academy. Il collabore avec le Centre de

Sur le terrain, le LLLC mobilise ses partenaires et des praticiens. Ils évaluent et développent ensemble une offre de formation en tenant compte des besoins, des évolutions sociales et des aspirations des salariés.

compétences de l'Université du Luxembourg pour développer l'offre et l'adapter aux besoins du marché. Cette année, 4 nouveaux diplômes traitant des systèmes de réseaux et de la Cybersecurity ont été créés :

- Computer Technician – CompTIA A+ ;
- Network Technician – CISCO CCENT ;
- Network Security Administrator – CISCO CCNA Security ; et
- Operation Center Security Analyst – CCNA Cyber Operating Systems.

Les modules qui composent ces programmes sont proposés en cours du soir, en cours du jour ou encore en *blended-learning*.

Élargissement de l'offre en formations continues universitaires

Le LLLC renforce sa collaboration avec l'Université de Lorraine et l'Université du Luxembourg.

Le master Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social, organisé avec l'IAE Metz – School of Management de l'Université de Lorraine et le Centre de compétences de l'Université du Luxembourg, répond aux besoins des professions sanitaires et sociales confron-

tées aux problématiques managériales liées à l'évolution rapide des environnements, des modes de gouvernance, des technologies et de la digitalisation. L'originalité de la formation repose sur les liens étroits et permanents tissés entre l'enseignement, la recherche académique et la recherche-intervention menée au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Le master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel, organisé avec l'IAE Metz – School of Management de l'Université de Lorraine, forme des spécialistes dans les domaines de l'audit organisationnel (interne et externe) et du contrôle de gestion. Il prépare les candidats à intégrer la vision stratégique des entreprises et des organisations par l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour assumer, dans un contexte international, les missions-clés relatives aux fonctions de pilotage des centres de responsabilités, de gestion des coûts et des performances, ainsi que de management des investissements et des financements.

Consultez l'ensemble de notre offre sur www.LLLC.lu.



House of Training

L'écosystème au service de la formation

Dans le contexte actuel, les exigences liées à la formation professionnelle continue évoluent constamment, qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers. Aujourd'hui, une inscription ponctuelle à l'une ou l'autre formation ne suffit plus pour développer une compétence. C'est la raison pour laquelle la House of Training a mis en place pour 2020 un véritable écosystème axé sur une offre approfondie de formation continue tout au long de la vie. Découvrons avec son CEO, Luc Henzig, et son directeur, Muriel Morbé, son nouveau *Catalogue de formations 2020*.

Pouvez-vous nous dire en quoi consiste l'écosystème qui structure votre Catalogue 2020 ?

L'écosystème regroupe toutes les parties prenantes à notre offre de formations, c'est-à-dire les entreprises, les fédérations et associations professionnelles, les clients, apprenants, partenaires académiques... Cela nous a permis de migrer d'une approche « formation ponctuelle pour couvrir des besoins ponctuels » vers une approche « plan de développement personnel » s'inscrivant dans la durée, ce qui a entraîné une refonte complète de notre offre. Celle-ci permet désormais aux entreprises et aux particuliers de mieux identifier leurs besoins en formation, de les aider à préparer un plan de développement professionnel et de sélectionner les formations appropriées par secteur ou activité, par profil professionnel, par bloc de compétences ou par thématique.

Comment se présente dorénavant votre offre dans le Catalogue 2020 ?

Le *Catalogue* et le site Internet proposent différentes portes d'entrée qui permettent de se former via des cours de formation catalogue ou sur mesure, des parcours de formation certifiants ou des programmes diplômants. Cette année, ce sont 266 nouvelles formations qui sont proposées. La grande nouveauté 2020 est l'approche par



Muriel Morbé (directeur) et Luc Henzig (CEO), House of Training.

profil professionnel. 63 profils ont ainsi été identifiés avec les parties prenantes au sein de 20 domaines de formation. Pour chacun de ces profils, des blocs de compétences-clés ont été retenus et les formations y afférentes permettent d'acquérir ces compétences dans une logique de progression en qualification dans le temps (certificat ou diplôme). Cette année, les programmes diplômants font partie intégrante du *Catalogue*. Quant aux formations qui ne peuvent être rattachées à des profils professionnels, elles comportent une série de thématiques regroupant l'ensemble des formations pertinentes pour un domaine d'activité.

Le Catalogue s'accompagne également d'outils digitaux...

En effet, au-delà de notre site Internet, la House of Training met à disposition de tout apprenant un espace dédié lui

permettant de gérer son plan de formation personnel, de consulter son planning, de stocker ses évaluations, de télécharger ses supports de cours, certificats... Les entreprises disposent elles aussi d'un espace qui leur est propre pour gérer la formation de leurs collaborateurs et peuvent, sur demande, souscrire à un portail pour regrouper leur offre de formation spécifique. Ce CVTP (Corporate Vocational Training Portal) leur permet de consulter les inscriptions,

les présences de leurs collaborateurs aux formations, leurs évaluations, leurs résultats d'examens...

Pour conclure, pouvez-vous nous donner quelques chiffres-clés de l'année 2019 ?

Nous avons acté quelque 23.000 inscriptions individuelles, provenant essentiellement des entreprises (+/- 88 %). Plus de 850 formations ont été dispensées par nos quelque 800 formateurs/experts, en grande majorité en langue française (70 %), réparties plus ou moins à parts égales entre formations catalogue et formations sur mesure. Pour assurer la bonne marche de notre offre, nous nous appuyons sur une cinquantaine de partenaires et nos 45 collaborateurs. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset



Comment limiter les coûts liés à la formation de votre personnel ?

A l'heure actuelle, de nouvelles obligations légales apparaissent, de nouveaux outils voient le jour, les technologies évoluent... Il est donc important que votre personnel reste compétent et compétitif pour l'évolution de votre entreprise. Cette évolution passe, d'une façon ou d'une autre, par la formation.

Pour l'entreprise, les coûts de la formation représentent un certain investissement, qu'il soit financier ou en temps.

La volonté de l'Etat luxembourgeois est de garantir un accès continu à la formation du personnel des petites, moyennes et grandes entreprises. Son but est que le personnel reste actif sur le marché et que les entreprises puissent poursuivre leur développement. Dès lors, l'Etat luxembourgeois a mis en place différentes aides, parfois non cumulables.

Le congé individuel de formation

Le congé individuel de formation est assimilé à un congé spécial accordé, sous certaines conditions, à un salarié, à un indépendant ou à une personne occupant une profession libérale.

Ce congé spécial offre 2 avantages : l'un, sous forme de congé, à la personne susmentionnée, intéressée à augmenter ses compétences, évoluer dans sa vie professionnelle. Le second, sous forme d'indemnité financière compensatoire à la société ou l'indépendant accordant le congé.

La demande doit se faire, avec l'aide d'un formulaire, auprès du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, au moins 2 mois avant le congé souhaité.

A combien de jours de congé formation ai-je droit ?

Ce type de congé est calculé sur base du nombre d'heures de formation à suivre et dispensé par un organisme agréé.

La méthode de calcul est la suivante :

- 1) heures de formations divisées par 8 heures (régime temps plein) = x jours de formation ;

- 2) jours de formation divisés par 3 = jours de congé formation ;
- 3) A arrondir à l'unité inférieure, le cas échéant.

Exemple :

Nicolas suit 40 heures de formation.

$$40/8 = 5 \text{ jours}$$

$$5/3 = 1,67 \text{ jour de congé formation}$$

Donc pour 40 heures de formation, Nicolas a droit à 1 jour de congé formation.

Le salarié peut bénéficier de maximum 80 jours durant toute sa carrière et de 20 jours sur une période de 2 ans.

Le subside pour l'apprentissage du luxembourgeois

Cette aide financière n'est octroyée qu'aux entreprises du secteur privé établies sur le sol luxembourgeois. Les indépendants ne peuvent pas bénéficier de ce subside.

Il est impossible de connaître à l'avance le montant du subside qui sera accordé. En effet, cela varie en fonction du nombre d'entreprises ayant introduit une demande et du montant total des frais éligibles. Ces frais sont constitués de la facture de la formation et du matériel didactique.

La demande de subvention est à introduire, sous forme de formulaire avec certains justificatifs, au ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Le cofinancement de la formation

Cette subvention est une aide financière accordée aux entreprises luxembourgeoises.

Depuis 2018, cette aide a été réformée. Toutefois, il s'agit d'un subside très intéressant à demander.

Il convient d'établir un dossier reprenant

un budget limité à un barème :

- 20 % de la masse salariale pour 1-9 salariés ;
- 3 % de la masse salariale pour 10-249 salariés ;
- 2 % de la masse salariale pour plus de 249 salariés.

Dans ce budget, sont inclus les :

- heures de formation, payées par l'employeur, majorées du salaire moyen horaire (déterminé par des extraits du Centre Commun et de la Sécurité Sociale) ;
- frais de formation ;
- frais de déplacements, restaurations liées aux formations ;
- frais de documentation.

Evidemment, votre dossier devra être documenté, du 1^{er} janvier au 31 décembre, au moyen de copies de factures, de listes de présence signées, d'attestations, etc. Dès votre budget déterminé et votre dossier documenté, il convient de l'envoyer par recommandé avec accusé de réception à l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC) avant le 31 mai de l'année suivante.



Thomas Denis

Kolmio S.A.

www.kolmio.lu

Entreprises Magazine

Date: 01-01-2020

Page: 54

Periodicity: Bi-Monthly

Journalist: Isabelle Couset

Circulation: 5 000

Audience: -

Size: 487 cm²

jobs.lu

« Le label Made in Luxembourg est une vraie valeur ajoutée »

Devenue référence au Luxembourg en matière de recrutement en ligne, jobs.lu – qui fait partie du groupe StepStone – a toujours misé sur son identité locale. Avec l'obtention récente du label *Made in Luxembourg*, l'entreprise ajoute une nouvelle dimension à son engagement « *Recruitment Made Simple!* ». Rencontre avec son directeur général, Arthur Meulman.

Quelle a été votre motivation pour obtenir le label Made in Luxembourg ?

Le label *Made in Luxembourg* est très répandu parmi les entreprises, c'est-à-dire nos clients, et très apprécié par les particuliers qui voient en lui un gage des trois valeurs de référence du *Nation Branding*, à savoir fiabilité, dynamisme et ouverture. La motivation première de notre démarche d'obtention a été celle de renforcer plus profondément notre ancrage local sur le marché professionnel, auprès de nos clients et de nos candidats, mais aussi de notre groupe au sein duquel nous revendiquons par là notre identité locale, et de notre équipe.

En quoi êtes-vous un acteur local sur le marché du recrutement ?

Voilà 13 ans maintenant que nous existons sur le marché luxembourgeois. Nous pouvons donc dire que notre entreprise y est bien implantée grâce à une équipe locale et multilingue d'une dizaine d'experts qui n'a de cesse de permettre aux entreprises du pays de trouver les bons candidats et d'aider les chercheurs d'emploi à trouver un poste au Luxembourg. Nous avons la chance de servir quelque 500 clients locaux, qui ont chacun leurs spécificités. Notre expérience et notre bonne connaissance du marché nous permettent de jouer auprès d'eux un rôle proactif en leur fournissant analyses et conseils, ceux-ci étant, pour certains, essentiels dans leurs décisions de recrutement.



Arthur Meulman, directeur général, jobs.lu.

Et maintenant que vous avez le label, comment l'intégrez-vous dans vos actions ?

Nous avons décliné le label dans toute notre communication (corporate, commerciale, média...). Durant tout le mois de

janvier, vous l'avez certainement vue, notre nouvelle campagne de communication annonce la Bonne Année avec le label sur différents supports. Pour nous, le label *Made in Luxembourg* est une vraie valeur ajoutée, un engagement local renouvelé, un élément supplémentaire de rapprochement avec les entreprises déjà labellisées, un gage de sérieux pour nos candidats... bref, un atout gagnant pour les années qui viennent. ☑

Propos recueillis par Isabelle Couset

jobs.lu en 3 chiffres-clés :

- + 500 entreprises
- + 1.500 offres d'emploi
- + 10 ans d'existence

« La motivation première de notre démarche d'obtention a été celle de renforcer plus profondément notre ancrage local sur le marché professionnel, auprès de nos clients et de nos candidats, mais aussi de notre groupe au sein duquel nous revendiquons par là notre identité locale, et de notre équipe. »

Entreprises Magazine

Date: 01-01-2020

Page: 4+6

Periodicity: Bi-Monthly

Journalist: -

Circulation: 5 000

Audience: -

Size: 594 cm²

News

CHAMBRE DE COMMERCE PROGRAMME ÉCONOMIQUE POUR DUBAÏ 2020



De g. à dr. : **André Hansen** (ministère de l'Économie), **Maggy Nagel** (présidente, GIE Expo Dubai 2020 et commissaire générale du Pavillon), **Carlo Thelen**, (directeur général, Chambre de Commerce), **Cindy Tereba** (directrice, Affaires internationales, Chambre de Commerce) et **Steven Koener**, (attaché, Affaires internationales, Chambre de Commerce)

L'Exposition Universelle de Dubaï se tiendra du **20 octobre 2020 au 10 avril 2021**.

À la différence du programme mis en place lors de l'Exposition Universelle de Shanghai en 2010, la présence luxembourgeoise à Dubaï ne visera pas uniquement le marché local, mais l'Exposition de Dubaï servira de porte d'entrée vers le monde entier via sa dimension internationale, 70 % des 25 millions de visiteurs attendus venant de l'étranger.

Afin de maximiser l'impact commercial de l'événement, la Chambre de Commerce organisera plusieurs missions sectorielles ainsi qu'une **Journée luxembourgeoise** et une **semaine Made in Luxembourg**. Lors d'une mission multisectorielle ayant lieu autour de la Journée luxembourgeoise du 23 janvier 2021, l'Enterprise Europe Network (EEN) de la Chambre de Commerce organisera un **événement de matchmaking B2B**. Par ailleurs, la Chambre de Commerce proposera aux entreprises luxembourgeoises de participer aux grandes foires internationales (UAE Anchor Events) organisées dans la région de Dubaï lors de l'Exposition Universelle.

Le programme ci-après a été établi de concert avec le ministère de l'Économie : du 12 au 16/10/2020 : **IAC (Space)** ; du 1^{er} au 7/11/2020 : **Made in Luxembourg** (multisectoriel) ; du 23 au 26/11/2020 : **BIG 5 (Infrastructure)** ; du 16 au 21/01/2021 : **Sustainability Week (EcoTech/Multi)** ; du 21 au 23/01/2021 : **Journée LU/b2fair** (multisectoriel) ; du 24 au 27/01/2021 : **Arab Health (BioHealth)** et du 20 au 28/02/2021 : **GulFood (Food/Horesca)**.

Chaque mission sectorielle inclura les éléments suivants : visite de la foire spécialisée (UAE Anchor Event) ; invitation du ou des ministre(s) luxembourgeois concerné(s) ; placement d'orateurs luxembourgeois aux foires spécialisées ; pavillon national dans le cadre de certaines foires spécialisées (e.g. Arab Health) ; B2B avec des prospects internationaux via les plateformes des foires spécialisées ; organisation de séminaires / *workshops/ateliers* ; visite du pavillon luxembourgeois à l'Exposition universelle ; visite d'une sélection de pavillons se rapportant au secteur mis à l'honneur ; participation à des réceptions de *networking* ; et visite d'une entreprise ou d'un projet phare relatif au secteur mis à l'honneur.

Le site www.cc2020.lu, entièrement dédié à la programmation, permet aux entreprises de se préinscrire aux différentes missions et d'être notifiées lorsque les inscriptions seront officiellement ouvertes.

ARCELORMITTAL ET LIST PARTENARIAT POUR AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



Se serrant la main, de g. à dr. : **Roland Bastian** (directeur général, ArcelorMittal Luxembourg) et **Dr. Thomas Kallstenius** (directeur général, LIST).

Le **Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)** et **ArcelorMittal Luxembourg** ont signé un **accord de partenariat d'une durée de 5 ans** pour travailler conjointement sur la recherche et le développement de projets et de services innovants dans les domaines de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation responsable des ressources, de l'optimisation de multiples mesures d'efficacité énergétique, de récupération de chaleur et de production d'électricité à partir de chaleur excédentaire. Le champ de recherche s'inscrit dans le processus de transition d'ArcelorMittal vers une économie circulaire et la production d'acier circulaire, et sa volonté de réduire significativement son empreinte carbone d'ici 2050.

Il s'agira, en premier lieu, d'analyser les besoins et opportunités permettant d'atteindre les objectifs de diminution des impacts environnementaux des installations sidérurgiques et d'augmentation de leur efficacité énergétique. Sur base de documents techniques et stratégiques ainsi générés, divers projets de recherche plus détaillés pourront ainsi voir le jour.

www.arcelormittal.com, www.list.lu

LIST UNE APP SUR LES PRODUITS CHIMIQUES



Le **Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)** a développé l'application **Scan4Chem** pour aider les consommateurs et les citoyens à se protéger et à protéger l'environnement des produits chimiques extrêmement préoccupants qui se trouvent dans des produits tels que les jouets, les articles de sport, les meubles, les appareils électriques, les vêtements, etc.

Grâce à cette application gratuite *made in Luxembourg*, les consommateurs peuvent utiliser le code-barres d'un produit pour obtenir des informations sur les substances extrêmement préoccupantes présentes dans celui-ci et peuvent signaler aux entreprises qu'ils ne veulent pas utiliser de tels produits. L'application est disponible gratuitement dans les app stores Google Play, App Store.

L'application, développée par le LIST dans le cadre du projet européen **LIFE AskREACH**, en collaboration avec REACH & CLP Helpdesk Luxembourg, est en cours de lancement dans 14 pays européens, à commencer par le Luxembourg, l'Allemagne et la Suède, l'objectif étant de